

Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 09/10/2020



Présents pour les représentants de proximité :

Alexis DUMOULIN (FO) - Régis ENGRAND (FO) - Carole Herbin (CGT) - Annabelle IGIER (CGT)

Présents pour la direction :

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef, France 3 Champagne-Ardenne

Thierry GALLOT, animateur Prévention Sécurité, France 3 Champagne-Ardenne

Jean-Marc DUBOIS, Secrétaire Général Réseau France 3 - Directeur France 3 Grand Est

Fabien AMET, Adjoint au DRH de France 3 - DRH France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Responsable des Ressources Humaines France 3 Grand Est

Ève Coulibaly, Interlocuteur des Ressources Humaines France 3 Grand Est

1. Bilan diversité

Ce document nous est présenté par l'IRH de Reims. Il dresse un état des lieux des pratiques et des initiatives menées à France 3 Champagne-Ardenne en faveur de la diversité et de la non-discrimination (handicap, mixité et égalité professionnelle hommes/femmes, diversité sociale et ethnoculturelle, jeunes et seniors).

La direction nous fait ressortir les données suivantes :

- Intégration de 6 CDD dont un ex alternant
- 14 rendez-vous retraite en 2018, très peu en 2019, et 13 en mars 2020
- Il n'y aura pas d'ateliers collectifs cette année en raison de la crise sanitaire. Il y aura tout de même un atelier Audition 2000 lors de la semaine du handicap au mois de novembre, étant donné qu'il s'agit d'un rendez-vous individuel.
- L'équilibre hommes/femmes est plutôt bien respecté (56%-44%), avec l'objectif de développer la mixité dans le service montage en 2020.

Vos élus FO tiennent ce document à disposition si vous souhaitez le consulter.

2. Point sur la réunion du 8 octobre concernant la régionalisation

Rappel des élus FO : la présidente de France Télévisions veut développer 13 chaînes régionales et ultra locales. Son objectif à terme est « d'avoir 13 chaînes régionales avec des décrochages nationaux et non plus une chaîne nationale avec des décrochages régionaux ».

Les 13 directions régionales de France 3 sont donc appelées à augmenter la surface d'exposition de leurs programmes régionaux en proposant de nouvelles cases dans leur grille.

Dans cette optique, les salariés de Champagne-Ardenne ont été conviés à un atelier de réflexion pour la case 18H30-18H50 qui nous concernera directement (tranche qui sera pilotée par l'antenne d'Alsace avec la contribution des antennes de Reims et Nancy).

Une vingtaine de salariés ont répondu présent. Le rédacteur en chef trouve que cet atelier s'est bien déroulé. Il y a eu des interrogations, des critiques, des doutes, mais les salariés ont joué le jeu. Il n'y a pas eu que des journalistes, des techniciens étaient également présents. Le rédacteur en chef est satisfait du caractère serein et professionnel des discussions. **Il a listé les idées et concepts qui sont ressortis de ce premier atelier dans son mail hebdomadaire du 9 octobre.**

Vos élus FO étaient présents à cet atelier. Nous partageons le sentiment général des salariés qui se sont vivement inquiétés de devoir produire plus de contenu à moyens constants. En Champagne-Ardenne, nous avons déjà du mal à remplir nos JT, l'équation se complique donc encore un peu plus...

Lors de cet atelier, le rédacteur en chef a demandé aux salariés d'imaginer des concepts sans se poser la question des moyens, ce qu'ils souhaiteraient faire si la question du budget n'était pas un souci.

Vos élus FO ont donc demandé directement au directeur régional si nous aurions quelques moyens supplémentaires pour cette nouvelle tranche. La réponse a été sans appel : « **non** ». Le directeur régional a développé son propos en nous disant que nous allions regarder comment travailler différemment (traduction FO : évolution des métiers, UTS, régies automatisées, etc...), selon lui « **les contraintes amènent la créativité** » (!).

Il ajoute que « *FTV est dans une logique d'économies globales, mais que c'est bien d'avoir ces nouvelles cases. Si ces tranches régionales fonctionnent nous en aurons d'autres* ».

Les élus FO font valoir à la direction que fabriquer du contenu avec des bouts de ficelle risque d'aboutir à un produit de piètre qualité qui aura du mal à trouver son public...

Un deuxième atelier de réflexion est programmé le 22 octobre, il sera intéressant de voir l'évolution des propositions de la direction.

3. Point sur la ligne éditoriale de la page Facebook France 3 Champagne-Ardenne

Les élus FO font le constat depuis quelques semaines que la plupart des articles publiés sur la page Facebook France 3 Champagne -Ardenne ne concernent pas la région.

Beaucoup d'internautes ont écrit des commentaires signifiant leur incompréhension, ils viennent chercher une information locale et voient des articles d'autres régions. Des salariés de notre antenne sont également surpris de ce changement.

Le rédacteur en chef confirme notre constat. Il nous dit que la stratégie au niveau du réseau a été de penser « proximité thématique ». On part du postulat que certains articles d'autres régions peuvent intéresser des gens qui ont « liké » la page Facebook France 3 Champagne-Ardenne.

Il s'agit d'une méthode mise en place très récemment pour valoriser des contenus France 3 en dehors de leurs zones géographiques d'origine, afin de leur donner une meilleure audience. Pour le rédacteur en chef cette nouvelle stratégie porte ses fruits, « *on est contents que nos contenus soient partagés à droite et à gauche* ». L'algorithme de Facebook adapte sa proposition de contenus en fonction des « likes » des internautes.

Pour les élus FO, il s'agit peut-être là d'une erreur stratégique. Il serait plus pertinent de créer une page Facebook France 3 Régions, distincte de notre page Champagne-Ardenne (raisonnement qui reste valable pour l'ensemble des régions de France 3).

Pour le rédacteur en chef ce n'est pas grave si des gens se désabonnent. Le trafic apporté par Facebook sur notre site n'est plus aussi indispensable. Seul 30% du trafic de notre site vient de Facebook, le reste est lié aux recherches d'informations sur les moteurs de recherche. Nous ne sommes plus « Facebook dépendants ».

Le rédacteur en chef ajoute que nous testons actuellement « Echobox », un outil en ligne qui permet de partager les articles des uns et des autres le plus possible, de manière plus simple, et de manière plus intelligente sur toutes les pages en fonction de beaucoup de critères (likes, abonnés, heures de publication, etc...).

Ce qui compte c'est que nos articles soient intéressants, lus et valorisés. Il semble que ce soit le cas avec cette nouvelle méthode, car nos articles sont plus lus qu'auparavant, « *ils sont même quasi systématiquement en tête des lectures* » selon le rédacteur en chef. Celui-ci reconnaît cependant que ce changement de stratégie n'a pas été suffisamment expliqué aux internautes et aux salariés.

4. Point sur la présence d'un chef d'édition le week-end

Aucune antenne du Grand Est ne bénéficie de la planification d'un chef d'édition le week-end, contrairement à plusieurs antennes du réseau (Lille, Amiens, Dijon, etc...).

Il n'est pas prévu de modifier ce fonctionnement. La répartition de la charge de travail au montage se fait par la personne chargée de l'édition aidée par le cadre technique.

Le directeur régional nous dit que l'on constatera toujours des différences en comparant les 24 régions, mais que nous sommes plutôt mieux dotés que les autres dans le Grand Est.

Les élus FO sont dubitatifs face à ces propos, l'antenne de Reims apparait le plus souvent comme un parent pauvre en termes d'effectifs et de moyens par rapport à d'autres antennes (nous fonctionnons toujours avec 12,5% d'effectifs non permanents, qui constituent une variable d'ajustement plutôt à la baisse qu'à la hausse en termes d'activité...).

5. Point sur les prévisionnels hebdomadaires demandés aux salariés des BIP bureaux excentrés

Le rédacteur en chef a demandé aux journalistes de tous les BIP d'envoyer un mail chaque vendredi avec des propositions pour les jours de la semaine suivante, une « compilation de prévisions ».

L'idée est de donner davantage d'initiatives, de permettre à chacun de savoir où il va.

Il a été demandé aux adjoints de respecter au maximum les propositions des BIP dans la mesure du possible. Il est constaté depuis quelques mois que leurs idées sont de plus en plus respectées, donnant une autonomie plus réelle et plus concrète.

Les élus FO font remarquer que des mails de prévisions n'ont pas été ouverts avant la conférence de rédaction et n'ont donc pas été pris en compte.

La direction évoque quelques « trous dans la raquette » et que, en effet, le respect du travail doit jouer dans les deux sens.

6. Point situation Covid en Champagne Ardenne

La direction nous dit que la situation sanitaire actuelle ne nécessite pas le retour des réunions COVID hebdomadaires qui avaient été mises en place au début de la crise.

Elles pourraient revenir en cas de deuxième confinement, et peuvent se tenir ponctuellement au besoin et/ou à la demande.

Des « poignées de porte du coude » sont mises en place progressivement dans toute la station. Elles sont fabriquées au fur et à mesure (impression 3D). Les lieux de passage les plus utilisés ont été privilégiés : toilettes, salles de réunion. Les salles de montage suivront bientôt, on avance petit à petit en fonction de la production.

La question des masques en tissu qui ne sont pas donnés par l'entreprise a été discutée.

La direction nous dit qu'il n'est pas de son ressort de faire la police. Elle ne va pas vérifier si les masques personnels des salariés sont homologués, elle fait appel à la responsabilité des gens pour utiliser des masques conformes aux normes sanitaires.

De même, la direction n'a pas le pouvoir de veiller au port du masque par l'ensemble des salariés à chaque instant, la responsabilité individuelle doit jouer.

La direction évoque le récent cas de contamination groupée, qui a permis d'apprendre un certain nombre de choses.

La situation a été bien gérée, mais elle a mis en lumière les problématiques de reprise du travail. Il faut en effet être très prudent avec les résultats des tests PCR, car certains tests négatifs peuvent se révéler être de « faux négatifs ». Ce cas de figure s'est présenté avec une salariée testée négative. La direction a refusé le retour sur site malgré ce résultat, ce qui s'est avéré judicieux car un deuxième test s'est révélé positif, le premier test ayant sans doute été effectué trop rapidement après l'exposition au virus.

L'autre risque pourrait venir des cas asymptomatiques, contre lesquels il sera difficile de lutter, le strict respect des gestes barrières doit perdurer.

La communication interne de l'entreprise a envoyé la procédure à suivre pour les différents cas de figure (mail du 16 octobre).

La direction apprend de jour en jour, elle nous dit que « *l'on n'a jamais fait le tour de la question COVID* ».

La direction constate qu'avec les récents cas positifs, de plus en plus de gens prennent conscience des risques.

Les élus FO partagent une réflexion relevée par la direction qui dit que, **dans la lutte contre la COVID il y a trois volets : ce qui est souhaitable, ce qui est faisable, et ce qui est raisonnable.**

Le raisonnable est le plus important, et on tend de plus en plus vers un « meilleur raisonnable ». Il est difficile de se faire un avis auprès des spécialistes car on observe beaucoup d'avis contraires.

Pour la direction c'est le port du masque qui reste le geste le plus raisonnable et le plus essentiel pour éviter la propagation du virus, avec le lavage régulier des mains.

7. Point sur la dernière mise à jour de Concur

La direction nous rappelle que les justificatifs de frais doivent être pris en photo depuis l'application. On ne doit pas passer par l'appareil photo du smartphone.

Cette évolution avait fait l'objet d'une communication par la direction le 23 mars dernier, en plein début de confinement, ce qui explique qu'elle soit passée inaperçue.

La direction précise que les justificatifs doivent obligatoirement être envoyés via l'application. Il n'est plus possible de scanner ses justificatifs et de les envoyer depuis un ordinateur.

Le principal avantage de cette mise à jour est qu'il n'est plus nécessaire d'envoyer les justificatifs papiers au service comptable de Lille.

Tous les salariés seront prochainement dotés de smartphone par l'entreprise, donc tout le monde sera en mesure de se servir de l'application Concur.

8. Point sur les entretiens annuels

Il y a eu 42 entretiens de générés pour les PTA, avec 100% de réalisation à ce jour.

Pour la rédaction, il y a eu 45 entretiens générés. 34 ont été réalisés, il en reste 11 à faire (taux de réalisation de 75,55%), certains sont d'ores et déjà planifiés.

Les taux de réalisation sont très bons étant donné les circonstances liées à la COVID.

9. Point emploi

La direction nous informe que 3 postes sont passés au COCA du mois de septembre, avec un recrutement en CDI au 1^{er} novembre :

- Perrine Ketels sur le poste de JRR à Reims
- Valentin Cruard sur le poste de JRI à Reims
- Marc Schmitt sur le poste en surnombre de rédacteur en chef adjoint (la situation de Philippe Jarry n'étant toujours pas résolue)

La publication de 3 postes s'est terminée fin septembre, avec un passage au COCA du 15 octobre :

- Un poste de JRI à Troyes suite à la mobilité de Brice Bachon
- Un poste de JRR à Reims suite à la mobilité de Mathieu Guillerot
- Un poste de JRR à Chaumont suite à la mobilité de Laurent Meney (il y a eu un jeu de chaises musicales concernant ce poste, mais l'essentiel est qu'il y ait bien 3 postes au BIP de Chaumont)

Un poste est toujours en cours de publication, celui de responsable de communication pour l'antenne régionale de Reims. Cette publication est ouverte jusqu'au 13 octobre.

La direction évoque également le cas de Rony Gocer, alternant journaliste qui a démissionné au mois d'août. La direction a lancé une campagne de recrutement pour un nouvel alternant à la rédaction de Reims en juillet et en août mais n'a pas reçu de candidatures intéressantes. Cette campagne de recrutement est toujours en cours.

10. Point sur la RCC en Champagne-Ardenne

La direction nous rappelle qu'il y a eu 3 départs RCC en 2019.

Il n'y a pas de départs prévus en 2020. Les départs à venir seront celui d'un chef monteur en juillet 2021, d'un OPS en octobre 2021, et d'une documentaliste en décembre 2022.

11. Point sur le télétravail en Champagne-Ardenne

La direction nous répond qu'il y a eu 108 journées de télétravail planifiées en septembre.

60 journées pour les journalistes et 48 journées pour les PTA.

Cette différence s'explique par les récents cas de COVID qui ont impacté la rédaction au mois de septembre.

Il n'y a pas eu de demande de télétravail pour le service montage.

FO vous rappelle que le télétravail est régi par l'annexe 2 de l'accord QVT (Qualité de Vie au Travail) signé le 12 juillet 2017.

Les élus FO attirent votre attention sur la période très spéciale que nous vivons depuis le mois de mars 2020, qui permet à la direction de mettre en place des conditions de télétravail un peu particulières.

Les modalités du télétravail à France Télévisions font l'objet d'une négociation entre la direction centrale et les organisations syndicales depuis le 3 septembre 2020.

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine réunion se tiendra le 13 novembre 2020, faites-nous remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Alexis Dumoulin et Régis Engrand